BULLETIN MENSUEL D'ÉNERGIES CITOYENNES

L'Aiguillon

1 €

n°36

Décembre 2003

Journal (im)pertinent d'informations de l'agglomération chartraine

CM de Chartres : L'Aiguillon soupçonné d'antisémitisme

Une mise en scène abjecte

Jeudi 27 novembre, lors de la séance du Conseil Municipal, le Maire de Chartres et son directeur de cabinet ont instrumentalisé le jeune conseiller Rémi Martial pour essayer de faire d'une pierre deux coups en lui faisant lire l'article paru dans *L'Aiguillon n°35*, intitulé «Nous sommes tous des extrémistes manipulés», et nous désignant nommément comme auteurs de cet article que nous ne renions pas. Dans cet article, nous évoquons les relations difficiles entre le Parti Socialiste et les altermondialistes.

- Première pierre, destinée à tenter de semer la division au sein de la gauche qui cherche à débattre, au grand jour, de ses divergences et ses convergences de valeurs.

- Deuxième pierre, en nous accusant, nous les auteurs, d'antisémitisme, pour avoir établi une « liste » (référence faite par J.P. Gorges à des listes de sinistre mémoire) d'anciens ministres socialistes, tous d'origine juive, selon les élus de la majorité municipale auxquels nous laissons l'entière responsabilité de cette stigmatisation, et utilisant au passage la mémoire de Jean Moulin, afin de jeter le discrédit sur l'association Énergies Citoyennes.

Nous tenons à présenter toutes nos excuses à la communauté israélite, si a pu planer sur nos propos une quelconque ambiguïté. Chrétiens, et n'en faisant aucun mystère, nous assumons pleinement notre filiation judaïque. Essayant d'agir auprès de ceux qui luttent pour la solidarité entre tous les peuples, nous sommes solidaires du peuple juif et condamnons fermement l'antisémitisme.

Nous sommes profondément reconnaissants envers Georges Lemoine d'avoir refusé ce débat, hors sujet pour le conseil municipal, envers Laurent Rabaté qui a demandé une suspension de séance et envers tous les membres de l'opposition pour leur unanimité à quitter la salle devant le refus du Maire de mettre fin à cette mise en scène abjecte. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui nous manifestent leur soutien.

Cette lamentable affaire nous incite, plus que jamais, à poursuivre nos actions de Résistance face à la politique ultra-libérale et anti-sociale de la majorité municipale et à des procédés qui avilissent ceux qui les utilisent.

Élisabeth et Denys Calu

Un an déjà

Souvenez-vous, c'était il y a un an, à Lucé. Plusieurs conseillers municipaux s'opposaient à la création d'un bureau politique à la mairie sous la forme d'un emploi de complaisance pour Dominique Passavy, alors conseillère municipale, ex-secrétaire de l'imprimerie Morland…

Un emploi bidon dont le coût pour la mandature 2001-2007 représente au moins 240.000€ ! Et ce n'est pas tout : suite au limogeage du Directeur général des Services, Willy Plouzeau (qui avait osé s'opposer à la magouille), et pour tenir la boutique de l'entreprise communale Morland-Land, on a recruté trois personnes dont le montant des rémunérations fait froid dans le dos de ceux qui suivent de près les dossiers ! Et la cerise, c'est qu'à cause de Morland, les Lucéens continuent de payer le salaire de l'ex-DGS… En comptant également les frais d'avocats et les audits, la note est tristement salée pour les contribuables.

Un emploi bidon, mais aussi des projets bidons griffonnés par le maire et ses adjoints, comme celui du multiplexe du CM 101, pour entretenir l'illusion que « l'équipe » travaille.

Comme je l'ai déjà dit et écrit, un élu doit servir et non pas se servir. A bon entendeur, Monsieur Morland…

Claude Joly,
conseiller municipal

Faites comme les élus de l'UMP, lisez L'Aiguillon !

Nous nous en doutions depuis quelque temps déjà. Des rumeurs circulaient. Mais nous n'osions pas le croire. Ce ne pouvait pas être vrai. Tant d'honneurs ne pouvaient pas être accordés aux misérables vermisseaux que nous sommes. C'est le jeune et fringant conseiller municipal Martial, élu sur la liste de Jean-Pierre Gorges qui a vendu la mèche lors du Conseil Municipal du 27 novembre : ils lisent L'Aiguillon !

Oui, vos yeux ne vous trompent pas. Le journal que vous avez entre les mains est lu dans les sphères politiques locales les plus hautes. Peut-être même que Jean-Pierre en personne nous lit. Nous en sommes tout émus et nous en tremblons de joie. Ainsi, le brave Martial a annoncé à tous qu'il avait particulièrement apprécié l'article écrit dans le numéro de novembre par Denys et Élisabeth Calu et intitulé "Nous sommes des extrémistes manipulés !". Comme quoi, il est faux de croire que, de nos jours, les jeunes ne sont plus des rebelles.

Nous avons donc pris deux résolutions d'envergure : Primo, nos illustrateurs seront sollicités afin que tous les articles soient accompagnés d'un dessin. Rémy Martial, qui n'a pas assez d'un mois pour tout lire, ne sera plus moqué par ses collègues quand il croira qu'il s'agit d'un article antisémite. Deusio, un abonnement à tarif réduit sera consenti à chaque conseiller municipal élu sur la liste de Jean-Pierre Gorges qui en fera la demande.

Comme quoi ils en ont marre de faire partie de la droite la plus bête du monde ; quand ils veulent savoir ce qui se passe à Chartres, ils ne lisent pas Pravda*-Ville mais L'Aiguillon.

* La vérité, en russe

Raoul Volfoni

« Fracture urbaine »

(pour reprendre l'expression du Président de la République à Valenciennes)

Le tract actuellement distribué chez les commerçants et à la disposition des Chartrains, concernant le projet « Cœur de Ville », proclame en grosses lettres et à deux reprises que « Chartres va connaître le premier grand projet d'urbanisme depuis le XIXème siècle » (sic).

La mémoire courte de l'auteur autant que les inconditionnels du centre ville ou, tout simplement, l'Histoire, peuvent être invoqués, tour à tour, pour rectifier la réalité des faits : Beaulieu et La Madeleine ont été « les premiers grands projets d'urbanisme depuis le XIXème siècle qu'a connus Chartres. Au point de multiplier par deux le nombre de la population de la ville… A moins de considérer que Beaulieu et La Madeleine ne sont pas partie intégrante de Chartres ! »

Marcel Proust de La Madeleine

Commerçants et propriétaires, même combat !

Vous êtes commerçant ou propriétaire en centre ville, grâce à W. Gorges, un avenir radieux s'ouvre à vous !

Vous allez devoir payer, et cher, pour stationner. La délégation de service public prévoit une importante diminution des stationnements de surface (moins 600 places), une augmentation des tarifs (les tarifs de surface seront supérieurs de plus de 20% aux tarifs souterrains) et la zone de stationnement payant sera très largement étendue. La "gratuité pour les résidents" ne concerne qu'un véhicule et les rares places de surface qui subsisteront. Vous ne feriez pas mieux de payer à Q-Park une place à l'année ?

Vos impôts vont servir à garantir un chiffre d'affaires à Q-Park. La Ville s'engage à augmenter le nombre de policiers municipaux dont la fonction sera la verbalisation du stationnement sauvage, y compris de nuit, et paiera à Q-Park jusqu'à 500.000€ par an si le chiffre d'affaires des parkings souterrains ne lui permet pas de dégager suffisamment de bénéfices.

Les difficultés de circulation ne finiront pas avec la construction du parking. On pourrait espérer que les difficultés que nous rencontrons sont uniquement liées à la construction du parking. Il n'en est rien. Le projet de W. Gorges ne prévoit que deux files de circulation sur le boulevard Chasles, contre quatre auparavant et il était déjà difficile de traverser Chartres. Or, aucune politique de transport en commun n'accompagne cette réduction forcée de la circulation en centre ville. Bien au contraire, la Ville a exigé la réduction du nombre de bus pour pouvoir réduire sa subvention. De plus, la Ville s'engage dans la délégation accordée à Q-Park à accroître le nombre d'équipements de centre ville, "générateurs de stationnement de courte et de longue durée". Demain, nous serons obligés d'aller en centre ville, en voiture, pour nous y garer afin que Q-Park fasse du chiffre d'affaires.

Bienvenue dans le monde de W. Gorges ! Vous allez pouvoir dire bonjour à monsieur le policier municipal, sourire aux quarante-deux caméras de surveillance qui surveilleront vos faits et gestes et payer votre écot à Q-Park.

Il paraît qu'il ne restera qu'une seule place de stationnement gratuite dans tout Chartres. Elle sera réservé à une seule Vel Satis et sera protégée des vandales par une caméra. Devinez qui aura le droit de s'y garer ?

Le Poulpe

Extrémisme ou impuissance ?

Au cours du week-end des 15 et 16 novembre, les murs chartrains de la Fédération 28 du Parti Communiste Français ont été recouverts d'inscriptions fascisantes, de slogans en faveur du "FN" et à la gloire du "Roy". Les communistes ont réagi, notamment, par un communiqué de presse dans lequel ils appellent tous les citoyens et les organisations progressistes à refuser le climat d'intolérance et de haine "qui rappelle des heures noires de notre pays".

Les soupçons à l'encontre de *L'Aiguillon*, empreintes d'un extrémisme nauséabond, rappellent aussi des temps troubles de notre histoire. A mon sens, elles sont la preuve de l'impuissance de nos adversaires politiques qui n'ont d'autres armes que la calomnie. Ces gens se trompent d'époque. Nous sommes des militants de l'humanisme et nous ne laisserons personne faire dériver le débat ailleurs que sur la gestion de la chose publique.

Dominique Chéron

Imprimerie : Chartres Repro

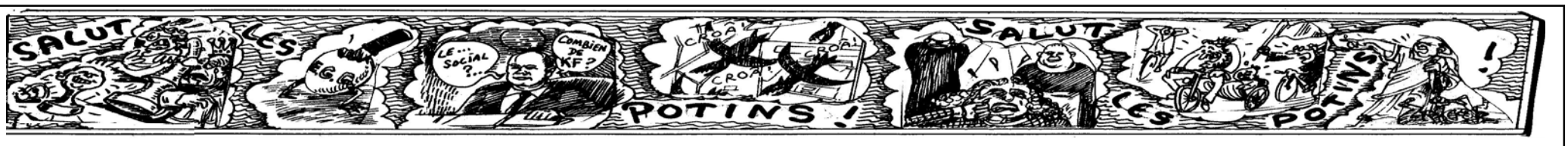

AC ! Le torchon brûle entre JPG et les Anciens Combattants d'Eure-et-Loir à cause du contentieux sur la date de la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie. Le premier soutient avec son arrogance habituelle le choix de Chirac (5 décembre), les intéressés sont attachés au maintien de la date du 19 mars. Il fallait voir, lors de la cérémonie du 11 novembre dernier, la tension perceptible entre les deux camps, au point que l'armistice n'a tenu qu'à un fil.

Flic de la pensée. Les demandes d'attribution des salles municipales par les associations sont désormais gérées en direct par le cabinet du maire et son gourou Jean-Guy Muriel. Autant dire que ça va filtrer sec. Malheur à celles qui n'épousent pas la ligne !

Hausse. Faites passer l'info : JPG a programmé en catimini deux hausses des loyers en 2004 pour les locataires de l'Office Municipal HLM chartrain.

Zèle. Au tribunal, le 19 novembre, l'avocat d'un prévenu accusé de rébellion contre les policiers municipaux de Daniel Guéret a déclaré : « On assiste, chez certains d'entre eux, à un excès de zèle et à une façon pour le moins cavalière de remplir leur mission (…) Si c'est cela les conditions d'interpellations dans une société démocratique ! » (in *l'Echo* du 20 novembre).

Boulet. En un an, la taxe foncière sur les propriétés bâties a augmenté de 165,71% à Jouy, d'après un tract anonyme qui circule dans cette commune de la vallée de l'Eure. Le maire UMP Christian Paul-Loubière est aussi le suppléant du député JPG, héraut des baisses d'impôts…

Bouygues Connection. Sans qu'on s'en rende vraiment compte, JPG est en train de faire de Chartres une filiale de la Bouygues Company. Jugez plutôt : Maisière SCREG, la

société qui creuse en ce moment les trous en centre ville pour le dévoiement des réseaux souterrains, est une filiale de Bouygues, Chartres Stationnement, qui a été choisi pour construire le parking, est une filiale de Q-Park, elle-même filiale de Bouygues. Des élus et des salariés de la Ville sont équipés de portables Bouygues. La cathédrale de Chartres sera-t-elle bientôt surplombée par une antenne Bouygues ?

Recours. Les élus de l'opposition de gauche à Chartres ont saisi le tribunal administratif d'Orléans pour faire annuler la délibération du Conseil Municipal du 24 octobre 2003, qui a accordé à Q-Park une délégation de service public de trente-deux ans minimum (!) pour construire et gérer le fameux parking souterrain du Cœur de Ville. Et, comme un malheur (pour JPG) n'arrive jamais seul, l'on apprend que l'Association de Défense des Intérêts des Contribuables de Chartres et de son Agglomération (ADICCA), créée ce même 24 octobre, attaque elle aussi ladite délibération devant la juridiction administrative.

Déplacement durable. De source sûre, le marché aux vêtements du samedi récemment déporté vers le quartier de la Madeleine devrait demeurer en périphérie urbaine même après l'achèvement des travaux « Cœur de Ville ».

Droite musclée. Il faut bien vivre : Daniel Guéret repart en campagne pour l'élection régionale du printemps 2004, comme chef de file de la droite musclée eurélienne. Musclée par son discours populiste sarkozien, musclée aussi par les actes ; il faut se souvenir que l'adjoint à la Sécurité chartraine avait soutenu en 1998 l'élection calamiteuse (mais heureusement éphémère) du madeliniste Bernard Harang comme président de la région Centre, suite à un accord passé entre des élus régionaux de la droite « classique » et du Front National. Puissent les vrais démocrates s'en souvenir.

Succès fou. Le 1er festival de musique gorgienne « Chartres en plein chant » de cet automne a été tellement remarquable (d'après la mairie) que Jean-Claude Pennetier, son directeur artistique, se tire ailleurs…

Apolitisme de droite. Faire de la politique (sous-entendu, de gauche) dans le milieu associatif, c'est mal, dixit JPG. Vous animez une association et vous voulez une subvention municipale ? Deux conditions à remplir : jurez que vous êtes apolitique (de gauche) et cirez les pompes de vos voisins élus (de droite)…

La mémoirecourte

JPG dans le Votre Ville n°16, de janvier 2003, page 13, à propos des Centres Sociaux : « **Il ne s'agit pas de faire table rase du passé. Ce serait absurde** ».

Ma, ta, sa, notre, votre Ville

Cher Patrick Lage*, la lecture du 24ème opus de *Votre Ville*, chef d'œuvre de propagande, a retenu toute mon attention. C'est qu'entre les pages 17 et 29, tu réussis l'exploit de citer 50 fois ton vénéré maître : « Jean-Pierre Gorges », « le Maire », « le député-maire », « le 1er élu » et tu te permets même de l'appeler deux fois par son seul prénom ! Sans oublier huit photos de sa majesté. Celle de la page 38 est ma préférée, prise sur le pont de la rue du Massacre. Comme le lieu et le cliché pris de bas en haut (pour mettre en valeur le sujet) collent bien à notre Napoléon local !

Page 8. Centres de loisirs : les Chartrains d'abord ! Karine Dorange, adjointe au sport sans sel : « nous avons voulu mettre en place des formules très souples ». Vouloir ne veut pas dire réussir. Tu te renseigneras auprès des familles.

Page 11. « Vidéo-Protection » : ce titre : « 42 caméras installées début 2004 ». Faux : dans l'article, c'est écrit « à partir de… ».

Pages 12, 13 et 15. Je reconnais le professionnel de la manipulation dans le choix de tes titres. « 3ème baisse des impôts à Chartres ». C'est inexact. Le fait de baisser les taux ne signifie pas diminution de l'impôt ! Qui cherches-tu à abuser ?

Page 17. Chartrains, téléphonez à la police municipale pour lui signaler le stationnement illégal sur la voie publique de la Vel Satis immatriculée 3337 VP 28, près du domicile privé du maire. « Environ 20 minutes après, la voiture est enlevée par la fourrière », conseille JPG lui-même…

Page 18. « Grâce à la vidéo-protection, nous allons repérer les engins bruyants rue par rue et quartier par quartier ». Des caméras munies d'un microphone ? Ce Clint Guéret, adjoint à la tranquillité, quel mystificateur!

Page 19. JPG avoue qu'il est un hors-la-loi : « la ville ne respecte pas la loi Besson » sur le stationnement des gens du voyage. Une sanction s'impose.

Page 20. JPG : « 50 millions de francs ont été économisés sur le fonctionnement ». Et l'objectif est de trouver encore 25 millions d'économies. Comme quoi, la désertification a d'autres causes que le réchauffement de la planète…

Page 22. Réunion de quartier au Grand-Faubourg : des applaudissements à la fin. C'était toi ?

Page 23. Clint, encore, à la Croix-Bonnard : « les bancs sont sources de complications. Ils sont occupés par les SDF le jour et les jeunes la nuit… J'ai des problèmes avec tous les bancs de la ville, mais les bancs sont importants pour les personnes âgées ». Ma parole, il est en train de nous dire que ses flics et ses caméras ne servent à rien… On va donc supprimer les bancs et pourquoi pas aussi les SDF et les jeunes ?

Page 24. « Grâce au futur parking de 1.200 places, la capacité de stationnement souterrain sera augmentée de 2.000 places ». Tu nous prends pour des cons ?

Page 28. Une étape du Tour de France pour Chartres en 2004. « Karine Dorange s'est battue sur ce dossier depuis deux ans ». Au moins, elle aura mérité sa statue à la place de celle de Marceau.

Page 51. Une citation d'anthologie : « Au même titre que Claude Nougaro, Michel Jonasz est un excellent compositeur à la différence qu'il possède aussi des talents d'auteur ». C'est vachement courageux de ta part de pointer l'ignorance artistique et musicale de Laurent Lhuillery, l'adjoint chargé de l'animation.

Gérard Leray

* Propagandiste-chef de la revue municipale chartraine

L'Insultant Mordl'or

Aux élections, triste sort,
Sport passion, les gants d'or,
La pétanque, boule de fort,
Vendu le silo, à prix d'or !
Pauvres Lucéens couillons,
C'est votre pognon !

L'insultant, présumé innocent
Est toujours garant
De la légalité et pourtant,
Au Conseil, le typographe
Accuse une élue de faute…
d'orthographe
Ses serfs-veaux ont rigolé…
Sortis de la précarité, ils ont oublié
Qu'à l'ANPE bientôt vont retourner
pointer.

Gédéon Theuzemany

● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

L'Aiguillon antisémite ?

La retranscription intégrale et littérale du débat scandaleux en CM de Chartres du 27/11/03, qui soupçonne l'Aiguillon d'avoir publié un article antisémite, est en ligne sur notre site internet, rubrique « Au Conseil Municipal ». De même que l'article incriminé « Nous sommes tous des extrémistes manipulés », à la rubrique « l'Aiguillon » : energies-citoyennes.info

Humeur

Paroles, paroles…

Votre ville, le journal, pas la commune, avec énormément de talent, nous parle de la fluidité de la circulation en centre ville ! Paroles, paroles ! Essayez voir un peu de circuler dès 7 heures 45 le matin... Il y a la queue jusqu'à la piscine dans le sens de la montée de la Courtille ! On ne parlera pas de la corvée pour rentrer après le travail. Autre fait : mercredi 5 novembre, 16 heures : 3/4 d'heure d'attente (en étant garé au premier niveau !) pour sortir du parking des Halles ! 150 places de plus pendant les travaux ? Et la fermeture du parking République (presque 500 places sous la Préfecture, propriété du Conseil Général) pour satisfaire les exigences et la rentabilité de Q-Park ? Et les salariés de Via Stationnement pas encore fixés sur leur avenir ? Et l'augmentation des tarifs pour les abonnés ?

Voilà bien de quoi décider les gens qui travaillent en centre ville à prendre les bus au moment où vous avez réduit les lignes de Filbus mais cela, c'est la Comach, ce n'est pas le maire de Chartres, n'est-ce pas ? Et pourtant, il nous semble que le candidat Gorges ne voulait surtout pas de cette présidence de "cumul" et encore moins de la députation…

Paroles, paroles, monsieur le Maire. Je vous savais scientifique, pragmatique, homme de dossier, insomniaque pour encore plus travailler (tiens, il en faudrait plus comme vous pour récupérer le lundi de Pentecôte ! Parlons-en au premier Ministre), mais je ne vous savais pas encore prestidigitateur ! Toutes ces qualités que vous évoquez à votre égard ne seraient-elles qu'un tour d'illusion ? Quel talent !

Hélas, vos tours de magie ne font plus rire et nos concitoyens commencent à voir clair dans vos trucages ! Tout a une fin, même la magie…

Gildas Lahalle

Café Po

35 heures : atout ou handicap ?

Ce 36ème Café Po au Floribar, coincé dans le pont du 11 novembre et concurrencé par le Café Philo, n'a pas fait le plein des habitués. Nous avions invité Alain Élie, responsable CFDT, employé chez Azur Assurances et qui, à ce double titre, a participé aux négociations et à la mise en place des 35 heures au groupe Azur et dans d'autres entreprises d'Eure-et-Loir. Il précise que pour le groupe Azur, la négociation s'est faite en 97-98 sur les bases de la loi Robien, qu'elle a permis la création de 690 emplois en France, dont 360 sur Chartres, emplois visant particulièrement les jeunes. Il explique la différence entre les lois Robien et Aubry, le principal atout de la première étant son caractère non obligatoire. De ce fait, la volonté patronale de diminuer le temps de travail est pratiquement acquise dès le départ.

Globalement, les trente-cinq heures, c'est tout de même 400.000 emplois sauvegardés dont 340.000 créés. Le fait que la loi Aubry est difficilement applicable à tous les secteurs de l'emploi : bâtiment, secteur hospitalier (du fait de la pénurie de personnel) a bien été souligné. Il faut aussi pointer les détournements et les dérives du patronat qui, malgré les aides de l'Etat, a refusé de jouer le jeu. Par exemple, en matière de réinvestissement des bénéfices, d'embauche, de formation des personnels… A la SNCF, les 35 heures ont permis 10.000 embauches. Pourtant, il n'est pas dit que, si on le leur proposait, les salariés n'accepteraient pas de travailler plus pour gagner plus ; non plus qu'en réduisant leur temps de travail, ils ont diminué leur charge de travail. En réalité, on travaille autant sur un temps plus court.

En définitive, il semble donc que le bilan soit mitigé côté salariés. Pour autant, faut-il enterrer la loi Aubry ? Faut-il continuer à se battre pour qu'après des débuts chaotiques, des aménagements et des harmonisations se fassent ? Les trente-cinq heures peuvent-elles permettre l'éradication du chômage ? La question reste ouverte.

Élisabeth et Denys Calu

Parking Cœur de Ville

Freiner les pur-sang … et mettre la charrue avant les bœufs.

Comme il ne connaît pas grand-chose au droit de la construction et qu'il veut impérativement finir son parking avant les prochaines élections municipales, not' bon maire commet des erreurs qui pourraient se révéler lourdes de conséquences financières pour les Chartrains.

Nous en avons déjà parlé : il a fait commencer les travaux en centre ville avant que soit ouverte une procédure de référé préventif. Cette procédure a pour but de garantir le voisinage contre tous les dégâts que le chantier pourrait leur faire subir. Habituellement, un maître d'ouvrage prudent et respectueux de ses voisins demande au juge, avant l'ouverture du chantier, la nomination d'experts indépendants qui surveilleront le déroulement des travaux.

Il semblerait que W. Gorges et Q-Park ne soient pas des maîtres d'ouvrage prudents et respectueux de leurs voisins : les experts ont été nommés plus d'un mois après le début des bouleversements du centre ville.

A l'origine, la Ville n'était même pas partie à cette procédure. Elle entendait laisser le soin à Q-Park de la mener seule. Or, le contrat de Q-Park n'étant toujours pas signé, les conséquences auraient pu être très graves pour les voisins. Si leur immeuble était sinistré, l'assureur de Q-Park aurait pu refuser la prise en charge de l'indemnisation en arguant que seule la mairie était responsable. Cette dernière n'étant pas partie à la procédure de référé préventif, elle aurait pu, elle aussi, refuser de se soumettre aux demandes des experts.

Pas mal comme montage ! On demande à celui qui n'a pas encore signé de contrat d'engager la procédure de référé. Comme ça, en cas de problème, il n'y a pas de responsable. On connaissait les " responsables, mais pas coupables ". On aurait pu avoir notre " coupable, mais pas responsable " chartrain.

Heureusement, sous la pression des riverains, la mairie a été contrainte de prendre part à l'affaire. Elle ne pourra plus se cacher derrière Q-Park.

De même, le Tribunal a refusé de suivre l'avocat de Q-Park, qui souhaitait que les experts déterminent si les immeubles existants présentent des malfaçons ou des non conformités pouvant causer un préjudice au parking. Nos deux compères souhaitaient, tout simplement, que les propriétaires voisins puissent être obligés à réaliser des travaux pour que leur chantier se passe bien. Pas de chance, la ficelle était un peu trop grosse !

Il est en revanche dommage que le Tribunal ait refusé d'accorder aux riverains des indemnités destinées à leur permettre de payer leurs avocats et leurs conseils. Le chantier sera long, dangereux et probablement générateur de sinistres et troubles en tout genre. Pour défendre leurs intérêts, les voisins devront s'entourer de techniciens et de juristes. Ils avaient souhaité que ces frais soient avancés par Q-Park. Le juge a refusé.

Ce seront donc les copropriétaires qui devront payer les sommes destinées à surveiller les travaux de not' bon maire. Il est malin notre pur sang beauceron, quand même !

Gandalf le Gris

Les chiffres du référé préventif

• **326**, c'est le nombre de riverains du parking qui devront laisser visiter leur immeuble ou appartements aux experts en espérant qu'il ne sera pas abîmé par les travaux de W. Gorges.

• **4**, c'est le nombre d'expert nommés par le Tribunal pour veiller à ce que le chantier du Cœur de Ville respecte les propriétés voisines.

• **30.000€**, c'est la somme que la Ville de Chartres et Q-Park devront avancer aux experts pour qu'ils débutent, leurs travaux d'expertise. Gageons que cette somme ne cessera de croître au fur et à mesure de l'avancement du chantier … et de l'apparition de sinistres !

• **0€**, c'est la somme attribué par le Tribunal aux propriétaires pour les aider à payer les sommes qu'ils devront avancer aux avocats, techniciens et autres "hommes de l'art" afin de veiller à ce que la ville respecte bien leurs droits.

Petits conseils aux malheureux riverains du parking Cœur de Ville

Le chantier du parking sera long, coûteux et dangereux pour le voisinage. Construire en centre ville n'est pas aisé. On n'est jamais sûr de ce qu'on trouvera en creusant, d'autant plus que les boulevards de Chartres sont construits sur des murs d'enceinte et des fossés datant du Moyen Age.

Les riverains ont intérêt à ne pas prendre à la légère les travaux entrepris. Outre les gênes qu'ils subissent quotidiennement, ils courent le risque de voir leur immeuble s'affaisser ou abîmé par un engin de chantier.

Or, la façon dont W. Gorges et ses services ont engagé la procédure de référé en témoigne : not' bon maire n'est pas respectueux des droits de ses concitoyens. Seules lui importent les prochaines élections !

Nous ne pouvons donc que conseiller au voisinage de prendre certaines précautions :

- **Participez à la procédure** de référé préventif. Si vous refusez aux experts l'accès à votre appartement, vous ne pourrez pas vous plaindre si des dégâts apparaissent.

- **Surveillez** bien les murs de votre appartement. Toute fissure doit être signalée le plus rapidement possible aux experts. Si des désordres résultant des travaux sont apparus avant le passage des experts, il faut le leur signaler.

- **Signalez les troubles** de voisinage dont vous êtes victime. Le Tribunal a donné pour mission aux experts de donner leur avis sur troubles causés par les travaux. N'hésitez pas à tout indiquer !

- **Prenez un avocat**. C'est vrai, le Tribunal a refusé de condamner la Ville et Q-Park à vous avancer les sommes qui permettront de les payer. Mais vous avez peut-être une protection juridique. C'est souvent prévu dans les contrats d'assurance habitation. C'est de toute façon une dépense indispensable pour garantir vos droits. Seul un avocat sera vraiment en mesure de discuter avec les experts … et de tenir tête à ceux de Q-Park.

- **Unissez-vous**. A plusieurs, vous serez plus forts. Pourquoi ne pas créer une association de riverains ?

Gandalf le Gris

Bienvenue à "Gorgesville"

A "Gorgesville", le chef c'est JPG, Jean-Pierre Gorges pour les novices. JPG aime la voiture, alors il la veut au cœur de "Gorgesville". Hier, moi, petit piéton un peu perdu dans le grand chambardement pré-parking, je suis heureuse de trouver un passage piéton pas encore défoncé par les pelleteuses. Alors, en pleine zone 30, là où le piéton est prioritaire (cf. le code de la route), je regarde à droite et à gauche et traverse fièrement sur ce passage. Et là, une des "petites fliquettes", garante de l'ordre de JPG à "Gorgesville" m'assène : "Je ne vous ai pas dit de passer, attention à vous la prochaine fois, c'est un PV !". Décidément, je doute que cette ville soit encore faite pour les piétons ; je doute qu'elle soit encore un peu la mienne.

Dominique Chéron

Coût du réseau France Télécom

Nous mettrons entre 95 et 280 ans pour récupérer notre argent !

Les travaux concernant le déplacement des réseaux France Télécom se décomposent en deux groupes :

- les travaux de génie civil (fourreaux et chambres de raccordement) entrepris par la société Maisière SCREG aux frais de la Ville pour un montant de 2.061.059,41€ (appel d'offres du 5/9/03)

- les câbles et leurs raccordements : Le maire a souhaité que France Télécom prenne ces travaux à sa charge, c'est pourquoi il aurait soumis le projet à Francis Mer, ministre de l'Economie, lequel est le patron de Thierry Breton, directeur général de France Télécom.

La transaction a abouti aux dispositions suivantes : **1.** France Télécom accepte de prendre les travaux en charge mais demande une participation de la Ville puisque les travaux engagés la contraignent à des dépenses d'ampleur qu'elle n'avait pas prévues. **2.** La Ville accepte de verser à France Télécom une "subvention d'équipement" qui n'a jamais été budgétée, à hauteur de 40 % d'un total estimé à 3,3 M€ HT, soit 1.300 000€ (délibération du Conseil Municipal du 27/11/2003). **3.** Moyennant quoi, France Télécom s'engage à accepter le tarif de location des fourreaux qu'elle avait initialement jugé exorbitant. Ainsi, un précédent est créé, qui pourrait bien faire jurisprudence et contraindre France Télécom à payer d'autres installations ailleurs. Faut-il remercier Francis Mer ?

Au vu de toutes ces clauses, le contrat de location des installations payées par la ville de Chartres peut être estimé de la façon suivante : (base de location : 0,76€ le mètre linéaire de fourreau par an au maximum) pour 1.545 m de fourreaux sur 30 fourreaux en moyenne en cours d'installation. Dépenses engagées par la Ville de Chartres : 3.361.059,41€ (soit : génie civil = 2.061.059,41€ + subvention versée à France Télécom = 1.300.000€).

Hypothèse 1 : tous les fourreaux mis en place ne seront pas loués, l'opérateur France Télécom peut en effet passer plusieurs câbles dans le même fourreau, et ainsi rentabiliser au maximum chaque fourreau. Dans ce cas, on peut penser que la facture de location sera située dans une fourchette comprise entre 12 et 15 000€ par an. Au regard des dépenses engagées par la Ville, il faudra entre 280 et 224 ans pour récupérer le montant des dépenses payées par les Chartrains.

Hypothèse 2 : tous les fourreaux sont loués, c'est l'hypothèse la plus optimiste, mais très irréaliste. Le montant de la facture de location est alors porté à 35.226€ par an. Il faudra 95 ans pour récupérer le montant des dépenses payées par les Chartrains.

Les piques de Musenpeine

∗**Indépendance.** A un rapport sur les 35 heures commandé l'an passé par Jean-Pierre Raffarin au Conseil Economique et Social, ce dernier a conclu : « Le travail précaire, l'insécurité de l'emploi, l'absence de déroulement de carrière et de valorisation des qualifications représentent, dans l'opinion des travailleurs, des facteurs beaucoup plus puissants de démotivation que la mesure quantitative du temps consacré au travail ». Les représentants du patronat n'ont pas adhéré à cette conclusion. Peut-être qu'ils n'aiment pas les gens qui font preuve d'indépendance ?

∗**Ras le képi.** Le budget de la Défense prévu pour 2004 est de 32,4 milliards d'euros (hors pensions), ce qui en fait le 2ème budget de l'État après celui de l'Éducation Nationale. Dans une période où l'État se paupérise, est-ce bien raisonnable ?

∗**Noblesse d'esprit.** JPG, grand penseur local, qui affirmait récemment que « le travail anoblissait l'homme », est en désaccord total avec Nietzsche, grand penseur universel, celui-là. Ce dernier a un discours beaucoup moins idyllique sur le sujet : « On se rend maintenant très bien compte, à l'aspect du travail - c'est-à-dire de ce dur labeur du matin au soir – que c'est là la meilleure police, qu'elle tient chacun en bride et qu'elle s'entend vigoureusement à entraver le développement de la raison, des désirs, du goût de l'indépendance ». Mais on sait que les libéraux de l'UMP préfèrent chercher leurs idées auprès du MEDEF et de son gourou le baron Seillière…

∗**Privés d'ampoules.** Les pèlerins traditionalistes qui, chaque année, se rendent à pied de Notre-Dame de Paris à la cathédrale de Chartres le week-end de la Pentecôte sont très mécontents du lundi férié supprimé par Raffarin. A chacun sa croix.

∗**Slogan.** Me promenant récemment dans mon hyper marché favori, je suis tombé sur un shampoing pour enfants appelé « sech'rapide » parce que, je cite, il accélère le séchage des cheveux. J'y crois autant qu'à l'affirmation de notre bien-aimé maire disant que, pour ses parkings, le « stationnement paiera le stationnement ».

∗**Humour.** Le ministre Fillon affirme sans rire dans la *République du Centre* du 10 novembre : « Notre conviction est que les emplois créés dans le secteur privé sont durables ». Les 2,4 millions de chômeurs que compte l'hexagone seront heureux d'apprendre qu'ils occupaient des emplois durables.

∗**Père Térésa.** A la réunion de quartier du centre ville, JPG a annoncé : « Grâce à la vidéo-protection, nous allons repérer les engins bruyants ». Un miracle de plus à l'actif de notre bien-aimé maire. J'attends avec impatience la prochaine étape où l'on nous affirmera que grâce au sonomètre, on lira les plaques d'immatriculation. A quand la canonisation ?

∗**Libéral tendance bâton.** A un moment où la gestion de la ville de Chartres nous fait craindre de ressembler bientôt à une ville de Corée du Nord, il me revient à l'esprit quelques lignes de *La Misère du monde*, ouvrage rédigé sous la direction du sociologue Pierre Bourdieu : « … on veut substituer le rapport au client, supposé plus égalitaire et plus efficace, au rapport à l'usager, et l'on identifie la « modernisation » au transfert vers le privé des services publics les plus rentables et à la liquidation ou à la mise au pas des personnels subalternes des services publics, tenus pour responsables de toutes les inefficacités et de toutes les rigidités ». Qui dit mieux ?

Lu dans la presse militante :

Le numéro de *Lutte Ouvrière* du 14 novembre (n° 1841) consacre un article à Chartres sous le titre : «Un centre ville qui s'embellit, des quartiers populaires qui paient la note !»

L'auteur remarque que, pour se payer un chantier «Cœur de Ville» ambitieux, coûteux et en même temps baisser les impôts locaux, le maire a trouvé la solution : rogner sur tous les services utiles à la population : CCAS, foyer de jeunes travailleurs, centre de santé, halte-garderie, centres sociaux, bibliothèque, service de bus … *L'Aiguillon* fait le même constat.

Les Lucéens doivent savoir…

La parabole de la grenouille. C'est l'histoire d'une première grenouille que l'on plonge dans une eau à 50° et qui, évidemment, a le réflexe vital de donner le coup de patte suffisant pour s'extraire de la marmite et échapper à la mort.

C'est maintenant l'histoire d'une deuxième grenouille que l'on glisse dans une eau froide, qui lui convient parfaitement. Puis, on allume le feu sous la marmite, l'eau devient tiède, la grenouille trouve ça assez agréable, elle ne réagit donc pas. L'eau devient chaude, vraiment chaude, la grenouille commence à trouver cela désagréable, mais elle s'est affaiblie ; alors elle continue à ne pas réagir. Bientôt, l'eau devient bouillante et, tout naturellement, la grenouille finit par cuire et mourir sans jamais avoir esquissé la moindre réaction… Lucéens, si vous n'y prenez pas garde, vous risquez bientôt de ressembler à la deuxième grenouille !

Les Lucéens doivent savoir que le Conseil Municipal, en sa séance du 27 novembre, et avec les voix du Front National, a décidé l'achat par la Ville de la propriété de Jacques Morland, sise au 30 avenue du maréchal Leclerc, d'une superficie de 4.835 m², pour un montant de 304.000€ ; que cette propriété correspond à l'adresse légale du maire, celle qui lui a permis de se présenter devant les électeurs ; elle est aussi l'adresse électorale de sa femme et enfants : une friche industrielle qui n'a jamais fait l'objet d'investissements ni d'aménagements ! En réalité, Jacques Morland habite dans le Loir-et-Cher, dans une gentilhommière située sur la commune de Choue, et fait une centaine de kilomètres tous les jours pour rallier Lucé. Est-ce bien raisonnable ?

Les Lucéens doivent savoir que Jacques Morland réalise une plus-value dans l'opération de vente immobilière. Non seulement l'argent des Lucéens va servir à enrichir le maire, mais il va aussi servir à faire des travaux d'aménagements considérables, afin de transformer le site en quelque chose d'exploitable pour la collectivité. Il va falloir désamianter, restaurer, isoler, chauffer, installer des ascenseurs… pour un coût de rénovation exorbitant, dont les finances de la commune risquent d'avoir du mal à se remettre.

Lucé : fronde commerçante au Vieux-Puits

Chronique d'une mort annoncée ou souhaitée ?

JPG/Morland même combat ! Huit commerçants du quartier populaire du Vieux Puits critiquent la gestion municipale des travaux d'aménagement du site. Ils ont contresigné une lettre ouverte de Frédéric Teboul, biologiste et candidat déclaré pour les municipales de 2007, adressée au maire de Lucé.

Monsieur le Maire, six mois que les travaux du quartier ont commencé : aujourd'hui en hibernation, le chantier traîne ! Le revêtement du sol du centre commercial est inachevé, les abords inaccessibles, le sens interdit permis à tous, la rue Schweitzer dans l'obscurité depuis huit jours, le spectacle désolant des immeubles vides, aux vitres brisées, les « pelouses » avec des restes de voitures calcinées, etc… Est-ce cela la rénovation d'un quartier ?

Les commerçants et professions libérales voient chaque jour la fréquentation de leur outil de travail diminuer, les clients potentiels devant effectuer un parcours du combattant pour y accéder !!!

Je vous rappelle, à tout hasard, Monsieur le Maire, que vous présidez l'Office départemental des HLM et qu'il est donc inutile, dans la réponse que vous ne manquerez pas de me faire, de renvoyer la balle dans le camp de l'OPAC !

Le Vieux-Puits n'est pas un jeu, mais un quartier où essaient de vivre ou plutôt de survivre quelques habitants, pour qui l'espoir de retrouver un lieu de vie à caractère humain s'éloigne chaque jour. Je vous prie d'agréer…

JPG à la Comach :

« S'il y en a qui ne sont pas contents, ils sortent »

° JPG enterre la solidarité intercommunautaire « La Communauté d'Agglomération est un outil au service des communes » (procès-verbal de l'assemblée de la Comach du 18 avril 2003, page 26).
« Ce sont les communes qui amènent les projets. Il ne faut pas que les communes soient à la remorque. (…) j'insiste sur le fait que ceux qui commandent, ce sont les communes » (18/04/03, page 29).
« La finalité n'est pas de faire marcher l'agglomération, c'est de rendre heureux les citoyens dans chacune des communes » (18/04/03, page 55).

° 80% de l'investissement chartrain pour le centre ville ! Et JPG qui affirme : « Il faut savoir construire une ville sociologiquement équilibrée » (PV du 18/04/03, page 53).

° Les Chartrains d'abord ! « Je sais que dans le Foyer d'Accueil Chartrain, on accueille beaucoup de populations qui sont étrangères à l'agglomération et je ne comprends pas pourquoi on financerait cet outil pour le monde entier. C'est quand même notre fiscalité qui va payer cela… » (PV du 18/04/03, page 68).
« Rappelez-vous ce petit garçon qui est mort sur la route à Chartres. (…) Une voiture qui arrive de je ne sais où, pas d'assurance, pas de permis, rien du tout. Regardez le résultat. Allez voir la famille détruite parce qu'on est dans un autre monde, on est dans un autre système. Est-ce qu'on va payer tout ? Je ne suis pas d'accord… » (18/04/03, page 71).

° De l'importance des commissions « En Conseil, on ne travaille pas. On restitue. C'est dans les Commissions qu'on travaille » (PV du 20/06/03, page 63).

° Non à la gratuité des transports en commun Christian Gigon (maire de Champhol, conseiller communautaire de gauche): « Dans la communauté d'agglomération de Châteauroux (ndlr : où les bus sont gratuits), en 2001, les bus transportaient 1.526.000 voyageurs. Ils sont passés en 2002 à 2.732.000 et dans les trois premiers mois de 2003, ils ont encore augmenté de 41% (...)
JPG : « Je vous donnerai les chiffres sur le déséquilibre financier. (…) vous verrez combien de temps ça va durer ».
Gigon : « Ils le confortent puisque dans le cadre de leur plan de déplacement urbain, ils décident de structurer encore mieux leur réseau… »
JPG : « Il faudrait que tout le monde paie. Je vais vous donner ce que vous aurez à payer et on verra la fiscalité de chacun » (PV du 20/06/03, page 81).

° Pourquoi la fiscalité fait tellement peur à JPG « Si la fiscalité dérape, les électeurs vous changent. Il y en a certains qui ont pu le vérifier récemment » (PV du 20/06/03, page 52).

° « C'est ça la démocratie ! » « Taisez-vous Monsieur André (ndlr : conseiller communautaire PS), vous écoutez la réponse. C'est un débat et s'il y en a qui ne sont pas contents, ils sortent » (PV du 20/06/03, page 82).

Morland et Cie

Pistonnés (suite). Quand on est très proche de Jacques Morland, c'est facile de trouver du boulot. Après la mère, Dominique Passavy, devenue début 2003 directrice de cabinet du maire de Lucé, le tour du fils arrive enfin : Olivier Laurans, adjoint à la Sécurité, a été embauché à l'Office départemental HLM (OPAC), chargé du recouvrement des créances. Devinez donc qui est le président de l'OPAC ?

Pistonnée (encore). Sabrina, l'une des filles du couple d'adjoints Poyer, s'ennuyait ferme à travailler à la médiathèque George-Sand. On lui a donc taillé un nouveau poste sur mesure, à l'accueil du CCAS…

Pistonnées (toujours). La sœur et la belle-sœur d'Evelyne Legendre, adjointe aux Affaires Scolaires, bossent depuis quelques mois à la cantine scolaire municipale.

Ostracisée. Le clan Morland organise des réunions de préparation du budget 2004 sans inviter Monique Hardonnière, l'adjointe aux Finances ! Qu'elle n'attende pas que le ciel lui tombe sur la tête pour démissionner…

Procès. Un adjoint morlandesque aurait affirmé que « *L'Aiguillon* a cinquante procès au cul ». Même pas vrai, même pas un seul ! Dommage, quelle tribune médiatique remarquable ça lui ferait pour enfoncer le clou !

Punition. Le président de l'OPAC (voir plus haut) Morland a décidé de punir *la République du Centre* d'avoir trop enquêté sur ses déboires judiciaires. Il lui coupe la manne financière des appels d'offres lancés par l'Office départemental HLM. Les autres journaux locaux, qui lorgnent évidemment dessus, vont-ils décider d'éviter de parler du sujet qui fâche le patron ?

Transfert. Les Morland s'y connaissent en transferts. Afin d'avoir les mains libres pour démanteler l'Imprimerie de l'Indre, la famille Morland a effectué le déplacement du siège social de l'entreprise d'Argenton-sur-Creuse à Paris.

Rien à dire. La bande à Morland avait promis, juré, craché qu'elle serait proche des gens. Alors pourquoi Boris Minsky ne veut-il pas communiquer sur le projet de création d'un multiplexe de dix salles de cinéma sur le CM 101 ? Idem Olivier Laurans, alias « Starsky », sur celui des trente caméras de « vidéo-assistance » ? En voilà deux au moins que les Lucéens ne regretteront pas en 2007.

Tournesol. Il y a trois ans, la société Bodin (Indre-et-Loire) avait vendu des graines de tournesol à Jacques Morland, propriétaire d'un immense domaine agricole à Mazières-deTouraine. Morland a versé un acompte (au bout d'un an !), mais doit encore plus de 9.000€. Très régulièrement, l'entreprise de graines lui adresse des courriers en recommandé, afin de récupérer sa créance. Morland fait évidemment le mort. Pourtant, ce 25 novembre, sans doute exaspéré par les relances, il a téléphoné à l'entreprise et a lâché avant de raccrocher aussi sec : « vous ne pourrez jamais prouver que vous m'avez livré la marchandise ». En quoi il se trompe.

Jet de l'éponge. Josiane Gauthier, conseillère municipale dissidente de l'équipe Morland, démissionne. Les insultes dont elle a été l'objet lors du CM du 27 novembre l'ont décidée à changer l'angle de sa résistance.

Union Des Filous. Morland aux abois cherche des soutiens politiques, désespérément. Actuellement, il essaie d'obtenir de ses connaissances politiques en Loir-et-Cher une carte d'adhérent à l'UDF !

Zoom arrière

Cantonales de 1895 en Eure-et-Loir

Mercier se rallie à la République

Pour le renouvellement de 1895, neuf cantons sur douze ont un candidat unique : Alleaume (Chartres-Nord), Labiche (Auneau), Pelé (Courville), Gommier (Voves), Meritte (Cloyes), Trillon (Nogent-le-Roi, élu lors d'une partielle en janvier 1985), Mercier (Authon), Deschanel (La Loupe, élu lors d'une partielle en mars 1895) et Planes (Anet). A Bonneval, Jouanneau, radical, est serein face au modéré Larrieu ; A Brezolles, le radical Renard est concurrencé par Boucher de Montuel, libéral, et par Legrand, républicain dissident ; à Senonches, les deux candidats républicains, Peuret et Laleu, ont passé un accord préalable de désistement pour enlever son siège au baron Pron, ex-bonapartiste.

L'Union Agricole et *le Journal de Chartres* chassent désormais sur les mêmes terres. Ce dernier écrit : « Ce sont les républicains modérés qui dominent dans nos assemblées départementales, et ceux-là des conservateurs qui sont en désaccord avec nous sur l'acceptation du régime sont de trop bons citoyens pour ne pas reconnaître qu'il importe, pour l'honneur et la tranquillité de notre département, de maintenir cette majorité et de la renforcer même partout où la question se posera entre les idées qu'elle représente et celles des radicaux ».

« Alors, je suis venu à la République »

Le ralliement du docteur Mercier, dans le canton d'Authon, fournit la meilleure publicité à cette politique. Sa profession de foi est un morceau d'anthologie : « Né sous la monarchie de Juillet, arrivé presque à l'âge d'homme en 1848, témoin à Paris des sanglantes journées de juin, témoin sous l'Empire de dix-huit années d'une prospérité malheureusement plus apparente que réelle, j'étais resté à mon entrée dans la vie publique sous l'impression de ces souvenirs, et au lendemain de la révolution du 4 septembre, j'ai hésité à me rallier à la République. (…) j'ai cru devoir attendre que ce nouveau gouvernement eût fait ses preuves. Mais quand il m'a été démontré que la France pouvait vivre aussi heureuse sous la République que sous la Monarchie, quand il m'a été possible de constater que, grâce au gouvernement du pays par le pays, grâce à l'adhésion de l'immense majorité de nos concitoyens, la France avait repris dans le monde la grande place qu'elle y a toujours occupée (…), alors je suis venu à la République, bien décidé à la servir de mon mieux ».

A gauche, *le Progrès d'Eure-et-Loir* se doute qu'il y a encore dans les campagnes u grand nombre de gens que le nom de conservateur charme et que le mot de républicain effraie. « La République, pour eux, c'est 1793, c'est le désordre, c'est la persécution à outrance des croyants, les impôts excessifs… » Aussi, lui et ses partisans se montrent-ils étonnement modérés sur le plan des principes. Par exemple, Jouanneau se dit « anticlérical » non pas dans le sens qu'il faille gêner l'exercice du culte, mais en ce sens qu'il faut empêcher le prêtre de mêler la religion et la politique ».

Deux cantons échappent au verdict du 1er tour, le 28 juillet. A Brezolles, Renard est mis en ballotage : 908 voix contre 595 à Boucher de Montuel et 462 à Legrand qui se désiste en faveur du sortant. Renard est réélu sans surprise le 4 août mais, en une semaine, le taux d'abstention passe de 25 à 46,5%. A Senonches, au soir du 28 juillet, Pron recueille 552 suffrages, Peuret 350 et Laleu 224. Les quelques jours qui précèdent le 2ème tour sont mis à profit par le parti républicain et *le Progrès* pour discréditer le baron. Est exploité le fait que Pron n'habite plus le canton mais son château de famille à Lanneray, dans le sud du département ; également le fait qu'il s'est opposé à la construction du tramway entre St-Sauveur et Châteauneuf, c'est-à-dire contre le vœu des populations locales. Il n'en faut pas plus pour construire une majorité et, le 4 août, Peuret gagne avec 621 voix contre 535.

Somme toute, les élections de 1895 confirment le succès des républicains modérés, succès tempéré par un taux moyen d'abstention de 45%. Mais l'heure des radicaux arrive…

Gérard Leray

(à suivre dans l'A37 : 1898, le crépuscule des modérés)

Un convoi syndical pour la Tchétchénie, pourquoi ?

Depuis plus d'un an, L'Aiguillon assure la chronique de la guerre russe en Tchétchénie. C'est un choix, un impératif, même. Parmi tous les conflits atroces qui ensanglantent nombre de peuples, et dont nos colonnes rendent compte directement ou indirectement, celui-ci se prolonge, aux marges de l'Europe, au vu et au su de nos élus et de nos dirigeants. Ils ne sont pas tous consentants ou inactifs mais, si gênés soient-ils, ils laissent Silvio Berlusconi, provisoire président de l'Union Européenne, affirmer au sommet de Rome, début novembre, que les témoignages sur le massacre tchétchène sont des racontars. Sous prétexte d'anti-terrorisme et au nom de la sacro-sainte alliance économico-politique, nos chefs d'Etat ou de gouvernement cautionnent le crime russe, au mépris d'une morale dont le président français est pourtant prodigue verbalement.

Nous, citoyens et, pour quelques-uns élus, de la base, qui avons assisté aux récentes conférences qui ont réuni, le 15 novembre dans le cadre du Forum Social Européen, le 22 au Comité Tchétchénie de Paris, représentants russes, tchétchènes, caucasiens et européens, nous savons que la situation là-bas est alarmante. Sous couvert de normalisation, après les simulacres de scrutin de mars et d'octobre, les forces russes et tchétchènes pro-russes se livrent à un véritable ethnocide : en somme, elles achèvent le travail, enlevant, violant, martyrisant les femmes qui, jusqu'à présent, tenaient le pays debout, puisque les hommes étaient, et sont encore, depuis le début, traités avec la dernière sauvagerie. Dans ce contexte de terreur et de misère sans nom, l'association « Convoi Syndical », depuis 2000, se rend en Tchétchénie porter aide matérielle et secours divers et a amorcé en Russie des contacts dans le monde ouvrier, afin de faire évoluer la situation de l'intérieur. Convaincus qu'une possible paix ne peut être impulsée que par l'implication des citoyens, Énergies Citoyennes a choisi de s'associer à l'action du Convoi Syndical, par l'information et par une collecte, dès la Saint-André, à notre stand et par une conférence, fixée au 16 janvier 2004.

Chantal Vinet

C'est d'abord l'affirmation concrète, en termes de solidarité morale et matérielle, d'une volonté internationaliste de militants syndicalistes (sans responsabilités particulières au sein de leurs propres syndicats). Notre démarche laïque affirme le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, rejette tout sectarisme. Notre activité en direction de la Tchétchénie s'adresse au monde du travail, et sollicite toute personne soucieuse d'apporter son soutien moral et financier au peuple tchétchène, victime d'une des plus atroces guerres coloniales.

Le convoi syndical a sa filiation, ses «temps forts», son histoire. Ainsi, les mineurs gallois, qui avaient été épaulés par un soutien international lors de la grève de tous les puits miniers sous le gouvernement Thatcher, prirent à leur tour l'initiative de se porter au secours des mineurs bosniaques lors du siège de Tuzla, en convoyant des tonnes de vivres. Cette action suscitera un formidable élan de solidarité internationale. De Paris, de

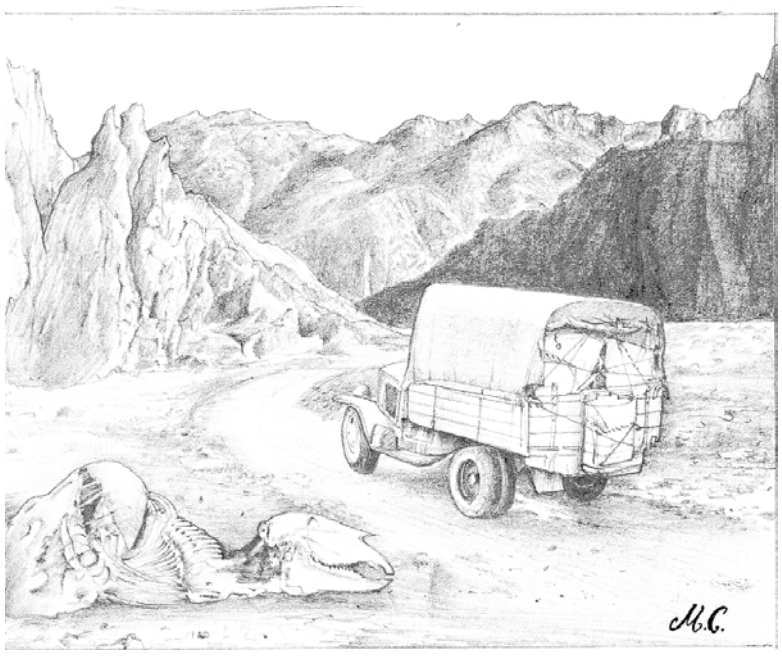

Catalogne, d'Espagne et du Portugal convergeront, dans un même élan, des convois de soutien vers Tuzla (94-98). Inscrite dans «le vivant» du monde du travail, l'idée du convoi poursuit sa route et se concrétise à nouveau lors de la tragédie kosovare en acheminant des vivres dans les camps de réfugiés en Macédoine (98-99).

Depuis, cette dynamique conduira le convoi en Tchétchénie, via la Russie et l'Ingouchie (depuis 2000) à la rencontre des populations tchétchènes réfugiées dans les camps de toile. Ce sera l'acheminement de 25 tonnes de farine, distribuées sur place dans les camps ingouches. Désormais, le «convoi» poursuit ses activités par des voyages réguliers de militants en Ingouchie et, dans la mesure des opportunités, à Grozny. (L'insécurité grandissante et les difficultés financières et logistiques ne permettent plus le déplacement en semi-remorques). Il s'agit donc de remettre à des ONG choisies le bénéfice de nos collectes pour subvenir aux besoins de première urgence, concernant l'achat de matériel scolaire, de vêtements, de livres... (camps de réfugiés, université de Grozny).

La guerre coloniale qu'impose la Russie de Poutine au peuple Tchétchène, conduite avec un esprit de toute-puissance et de non droit absolu, manifeste une telle violence réflexive qu'elle répand dans le peuple russe une peur insidieuse, activée au sein de la population par des pratiques policières brutales expérimentées en Tchétchénie. Cette « fascisation rampante » de la société russe tend à dévoyer le monde du travail et ses organisations. Il est donc d'une impérieuse exigence, en termes de solidarité syndicale, d'ouvrer avec les syndicalistes russes les plus lucides à une prise de conscience anti-coloniale et anti-guerre (nos militants ont participé à Moscou en juin dernier à une manifestation contre la guerre en Irak et en Tchétchénie).

Enfin, de retour de Grozny ou d'Ingouchie, c'est aussi, pour nous, le devoir de témoigner de la situation inique faite au peuple tchétchène ; comme chacun sait, «le silence tue».

Antoine Cayrol,
membre du Convoi Syndical

Une pétition émanant des citoyens de Russie, de Tchétchénie et du monde entier circulera ; on peut la signer sur www.radicalparty.org

Conférence de Jacques Nikonoff, président d'ATTAC (Mainvilliers, 20/10/03)

Peut-on supprimer le chômage ?

La question n'est pas de savoir s'il y a de l'emploi, elle est de chercher où il y a des besoins, lesquels besoins permettront la création d'emplois. Ainsi, entre 1997 et 2001, 1.800.000 emplois ont été créés.

Il existe cinq besoins prioritaires :
1° Á l'échelle planétaire, permettre à tous de se nourrir en qualité et en quantité et accéder à l'eau. Si l'on veut améliorer la qualité de l'alimentation et de l'eau, il y a des emplois à créer.
2° Accès égal aux soins, notamment dans le domaine de la prévention.
3° Logement : loger tout le monde, construire et améliorer la qualité de l'habitat existant est générateur d'emploi.
4° Education et alphabétisation. Il faut créer de l'emploi dans et autour de l'école.
5° Les transports, la culture....

Le chômage est une question politique

Le niveau de la qualité de l'emploi dépend des rapports des forces politiques et sociales. En 1968, ce n'est pas seulement en France, mais également en Allemagne, en Belgique, dans toute l'Europe que les ouvriers, la jeunesse et la petite bourgeoisie s'allient pour faire remonter leurs critiques, on assiste à la constitution d'un véritable statut salarial. Cette période favorable se termine avec le renvoi de Chaban-Delmas en 1972. A cette époque, les acquis sociaux sont très importants : 4° semaine de congés payés, congé maternité, SMIC, échelle mobile des salaires et des prix, indemnisation du chômage (quasi inexistant à l'époque) à taux plein... Il s'ensuit une baisse importante du profit et de la productivité. D'où la nécessité pour Giscard qui accède au pouvoir en 1974 d'une reprise en main, pour redresser les profits et rediscipliner les salariés. Deux moyens sont alors mis en œuvre **:**
1°. La reconstruction de l'argumentaire commercial pour relégitimer le système capitaliste. Résultat de cet effort idéologique : les forces de gauche sont submergées et cela aboutit en 1983 au plan d'austérité de Jacques Delors. En réalité, il s'agit d'un renoncement à réformer la politique, même avec les socialistes au pouvoir, on reste dans un système néo-libéral.
2°. La désorganisation des salariés dans l'entreprise : externaliser pour réduire la taille de l'entreprise et entraver les résistances syndicales. Des cadres réformateurs sont envoyés vers les salariés. On écarte les fortes têtes, les plus faibles. C'est le volet répressif (depuis 25 ans, 16.000 militants syndicaux ont été licenciés, c'est l'épuration sociale). C'est ainsi qu'on aboutit à la cassure de 1995 et à l'émergence du mouvement altermondialiste en 2001.

Comment supprimer le chômage ?

Il faut se produire soi-même et produire de la société. Les activités d'éducation, de formation, de culture constituent une richesse. Produire de la société : contribuer à la solidarité, résister aux campagnes de dénigrement des précaires, des pauvres : le travail doit s'adapter aux gens. Tout le monde peut travailler, et le travail peut être amélioré.
1°. Dans le secteur marchand : augmenter les salaires. Ouvrir des brèches dans le système néo-libéral. Utiliser le déficit budgétaire.
2°. Dans le secteur non-marchand : le service public peut fournir des dizaines de milliers d'emplois (associations, collectivités locales...). Combattre cette idée libérale que seule l'entreprise peut créer de la richesse. Et rémunérer ces emplois en recyclant les dépenses colossales du chômage. Un des effets de la reprise en main du salariat a été de faire baisser la part du salariat dans la valeur ajoutée. Il y a eu du profit, mais au détriment des salariés. Si on consent une baisse de profit de 10%, on dégage des marges financières pour financer de l'emploi.

Tant que les « virus néo-libéraux » ne sont pas éliminés, il faut continuer à organiser le débat d'idées : ce sont les luttes d'idées, les convictions qui font avancer les luttes sociales.

Denys Calu

Leïla Chahid et Doucha Belgrave,

Des Femmes pour la paix

Conférence à Chartres, le 25 novembre, de Leïla Chahid, porte-parole de l'Autorité Palestinienne en France, et de Doucha Belgrave, du Mouvement Français des Juifs pour la Paix, à l'initiative de l'Association solidarité avec les camps palestiniens de Bethléem. Il y avait foule dans le salon Marceau de l'Hôtel de Ville. 350 personnes qui, de tous horizons et de toutes opinions, se sentent concernées par les tragédies du monde.

Nous avons écouté ces deux femmes profondément engagées pour la paix. Leur discours était limpide, lucide et très convaincant. Elles nous ont confirmé que ce n'était pas être « antisémite » que d'être contre la politique agressive de Sharon. Que ce n'était surtout pas une guerre de religion. Qu'elles condamnaient fermement les actes terroristes des kamikazes et que cette conduite était le signe du plus grand désespoir et non pas l'accomplissement d'une volonté d'Allah. Elles ont surtout témoigné que des Israéliens et Palestiniens militent pour la paix, côte à côte et que leur rangs grossissent.

Que ce mur de la honte de 130 kilomètres (déjà réalisés) sur 8 mètres de haut est une aberration. Elles nous ont demandé d'aller en Palestine et en Israël (où l'on n'est pas plus en danger que dans les rues de New-York), pour voir sur place les conditions de vie réservées aux Palestiniens. Un grand moment d'émotion pour l'assemblée.

Elisabeth et Denys Calu

Ont participé à l'écriture de L'Aiguillon 36 : Le Poulpe, Claude Joly, Marcel Proust, Raoul Volfoni, Dominique Chéron, Céline Prier, Gérard Leray, Élisabeth et Denys Calu, Gildas Lahalle, Gandalf le Gris, Yves Terrades, Chantal Vinet, Dimitri Keltchewsky, Mauricette Girard, Antoine Cayrol, Pascale Blondet, Michel Gesse et Françoise Delabre.

Imprimerie : Chartres Repro
Directeur de la publication : Gérard Leray
ISSN 1625-7707
=-=-=-
Énergies Citoyennes
30, rue de Fresnay - 28000 Chartres
Site : http://www.energies-citoyennes.info
E-mail : aiguillon@energies-citoyennes.info

Points de vente fixes

A Chartres : Mille-Pattes (mail Jean-de-Dunois), le Khédive (avenue Jehan-de-Beauce), la Civette (place du Cygne), le Floribar (rue de la Clouterie), le Fontenoy (rue St-Michel) Aux Trois J (boulevard Charles-Péguy).
A Mainvilliers : le Jourdan (rue de la République).
A Lucé : le Cosmos (place des Arcades) et le Tabac-Presse du Vieux-Puits.

Je m'abonne ! J'adhère !

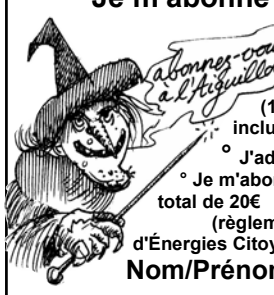

° Je m'abonne à L'Aiguillon pour 14€ (11 n° par an), frais de port inclus.
° J'adhère à EC pour 8€
° Je m'abonne et adhère pour un total de 20€
(règlement par chèque à l'ordre d'Énergies Citoyennes)

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Énergies Citoyennes 30 rue de Fresnay Chartres

La parole au syndicat CGT-PTT

Le prix à payer d'une politique de suppression massive des emplois

Dans L'Aiguillon 33, nous avions publié un article qui pointait les problèmes suscités par le nouveau système d'attente (un guichet file) mis en place à la Grande Poste de Chartres. De nombreux usagers s'indignent, de même que les personnels. Extraits de la synthèse des échanges entre la CGT et la direction de la Poste.

CGT : Avez-vous l'intention de remettre en fonction l'ancien système d'attente avec tickets ?

Directeur : Non, La Poste a décidé de supprimer tous les systèmes d'attente sous forme de tickets sur le plan national. La Poste de Chartres n'échappe pas à la règle.

CGT : Les usagers attendent debout et n'ont aucun confort pour remplir les documents. De fait, lorsqu'ils arrivent devant le guichet, ils ont les imprimés à remplir. Ceci ne représente pas un gain de temps, mais bien une perte. Étant donné la disposition en arc de cercle des guichets, beaucoup de clients ne voient pas lorsqu'un de ceux-ci est libre. Cela oblige les guichetiers placés aux extrémités à gesticuler ou à se lever en permanence. Où est le gain de temps ?

Directeur : Le temps d'attente est moindre. C'est à l'hôtesse d'accueil d'expliquer à notre clientèle qu'il faut remplir les imprimés avant de s'insérer dans la file d'attente.

CGT : Parce qu'il est évident que nos usagers vont prendre le temps de remplir des documents hors file d'attente tout en sachant que cette même file d'attente va s'allonger !!! Quant à incriminer l'hôtesse d'accueil, la parade est assez grossière. Notre collègue ne fait de l'accueil que le matin. L'après-midi, elle a d'autres activités. Il y a un an, nous avions deux hôtesses d'accueil !!! Beaucoup de nos usagers se plaignent du manque de confort…

Directeur : Si quelqu'un connaît une solution pour installer des chaises dans un système d'attente à file unique, qu'il me le fasse savoir rapidement !!!

CGT : Nous vous proposons de remettre en fonction le système avec les tickets, au moins jusqu'au déménagement prévu pour 2005 (ndlr : pour cause de transformation en médiathèque). Acceptez-vous ce compromis ?

Directeur : Non. Je vous répète que la Poste estime que les systèmes d'attente avec tickets sont obsolètes.

Conclusion CGT : Le problème de fond est le temps d'attente aux guichets. Depuis des années, la Poste pratique une politique de suppression massive des emplois. Une des conséquences est évidemment les temps d'attente en augmentation. Supprimer un système qui fonctionnait relativement bien pour en instaurer un autre qui provoque un mécontentement unanime devrait provoquer une certaine écoute de la part de la hiérarchie de la Poste. Cette dernière procède de façon autoritaire avec son personnel depuis des années, mais nous estimons que la voix de nos usagers doit être entendue (…).

Pascale Blondet et Michel Gesse

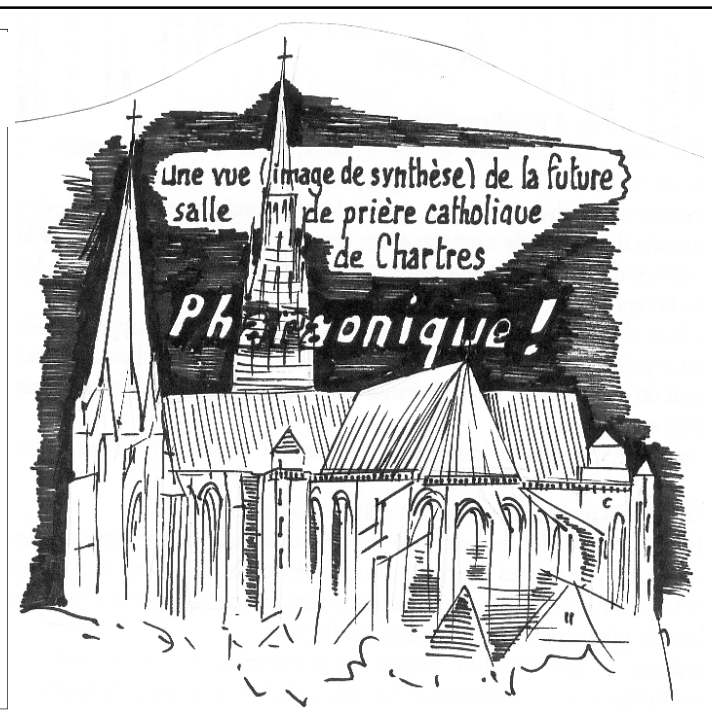

La Gueule de la Tronche

Au Floribar, rendez-vous avec Fabien Desplan, guitariste du groupe *la Gueule de la Tronche* qui avait effectué une prestation fort appréciée lors de la 1ère fête de *L'Aiguillon* le 7 juin dernier. J'étais intriguée de connaître ce qui se cachait derrière ce vocable rigolo en devisant avec ce jeune homme au regard pétillant de malice.

J'apprends que les membres du groupe se sont rencontrés en 1998 au concert de *la Tordue* à Lèves, avec l'envie de faire de la musique ensemble. Le groupe a évolué jusqu'à la formation actuelle de quatre musiciens : Lucie Calu (violon et chants), Fabien Desplan (guitariste et chanteur), Davy Desplan (bassiste) et Fabrice Gay (accordéoniste et chanteur), tous admirateurs de Brassens et de Brel et, plus près de nous, des *Têtes raides*, de Miossec et de Pigalle. Leur créneau est donc la chanson française de qualité avec des textes traitant de sujets d'actualité parfois graves, souvent poétiques qui rappellent le style de Renaud, sur des mélodies allègres qui font taper du pied et donnent envie de se lever pour se dégourdir les jambes.

Une vraie réussite, Fabien et son frangin Davy apportent les textes et les grilles d'accords, tandis que les deux autres se greffent dessus. A ma question « vous sentez-vous citoyens et militants ? », la réponse fuse : « oui, bien sûr, par les sujets abordés, on se rapproche des groupes *Zebda* et *Tryo* ».

Si, pour la majorité des membres, la musique est un hobby, Fabien souhaite, quant à lui, en faire sa profession. Il y a quelques mois, *la Gueule de la Tronche* s'est impliquée par l'intermédiaire de l'association *En Biais* dans l'édition et la réalisation de la plaquette *Le Plié de Comptoir*, malheureusement interrompue par manque de moyens financiers. Fabien a aussi travaillé un certain temps auprès de Pascal Ory. Mais, vu la conjoncture de la politique culturelle chartraine, il a décidé de partir et de regagner sa Normandie natale, complètement désabusé. Ce qui ne l'empêche pas de penser qu'il aurait « peut-être dû demeurer à Chartres et lutter de l'intérieur… ». Cependant, il assure qu'il continuera la musique avec le groupe, les projets de concerts sont nombreux et il souhaite bientôt réaliser un album acoustique.

En ces temps où il est de bon ton de faire de multiples reproches aux jeunes, c'est réconfortant d'entendre *la Gueule de la Tronche*. Bon vent à eux et à très bientôt sur les scènes de la région. S'ils passent près de vos oreilles, ne les manquez surtout pas !

Françoise Delabre

Le tribunal de l'OMC

Lorsque survient un différend sur un accord commercial entre pays membres de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), l'Organe de Règlement des Différends (ORD) est alors sollicité.

Des consultations sont mises en place à l'OMC entre les parties afin de trouver une solution à l'amiable. En l'absence d'accord dans les soixante jours, l'ORD constitue un panel de cinq juges qui siègent à titre personnel et en toute indépendance des membres engagés dans le différend.

La partie plaignante présente la première communication (pourquoi elle se plaint du refus de l'accord). Elle y énonce le problème avant celle de la partie demanderesse qui, elle, défend son droit de refuser l'accord. La charge de la preuve est à la partie demanderesse.

Mandat est alors donné aux juges du panel d'examiner les dispositions de l'accord. Le panel peut demander des renseignements à toute source utile et consulter des experts, ses délibérations sont confidentielles en l'absence des parties et ses avis anonymes. La procédure peut durer de six à neuf mois. En outre, si le panel n'aboutit pas à la signature de l'accord, les parties peuvent encore s'adresser à l'Organe d'Appel (OA).

En bout de course, des sanctions sont prévues contre la partie qui ne s'est pas mise en conformité. Mais comme l'ORD n'a pas de moyens pour les faire appliquer, elle donne le droit à la partie "victime" de frapper elle-même.

Ainsi, l'Europe a refusé l'entrée sur son territoire du bœuf aux hormones venant des Etats-Unis et du Canada, au nom du principe de précaution. La partie plaignante, gagnante au différend, a choisi par mesure de rétorsion d'augmenter les taxes à l'importation des produits de luxe français (le roquefort, les vins et le foie gras). Ce sont les producteurs français qui ont payé la note. Et ce sont les paysans du Larzac, avec José Bové comme porte-parole, qui mènent le combat depuis plusieurs années. Ainsi, l'Europe a refusé l'entrée des OGM sur son territoire en 1999 en signant un moratoire ; les Etats-Unis, partie plaignante, viennent de déposer une demande de panel auprès de l'ORD.

Mauricette Girard

Fiche de lecture : ***Bas les voiles !*** **Par Chahdortt Djavann**

Contre la négation du corps et de l'esprit

L'auteur a subi le voile dès l'âge de treize ans, en 1979, lors de la révolution islamiste en Iran, jusqu'à l'âge de vingt-trois ans. Aujourd'hui, ce témoignage est d'autant plus frappant qu'il rappelle une réalité que l'on a tendance à taire ou à minimiser. Nous ne pouvons qu'accorder une attention toute particulière à cette dame qui attaque son récit par « C'était le voile ou la mort ».

Chahdortt Djavann dénonce l'aliénation physique et mentale de la femme « voilée », à jamais marquée par une vision unilatérale du monde islamiste, de la maternelle à l'âge adulte, tout est relié systématiquement à l'Islam : éducation, études, sciences... L'univers qu'elle nous dépeint n'accorde aucun droit, aucune liberté, à la femme. L'homme frustré devenu fruste peut ainsi assouvir jusqu'à ses penchants les plus bas, en toute impunité. Le viol, le mépris, l'enseignement de la honte et celui de l'ignorance, la négation du corps et celle de l'esprit, sont le lot quotidien des filles et des femmes.

Dans ce contexte d'une moitié de l'humanité souffrante parce que mise à l'écart et déshumanisée (ce qui évoquerait d'autres périodes sombres de l'histoire...), cette écrivaine étend sa critique au milieu des intellectuels. Vous savez, chers lecteurs, ceux qui, détenteurs d'un certain savoir, seraient supposés mieux réfléchir, ceux desquels on serait en droit d'attendre trois qualités : la pertinence des arguments, le courage de les exposer et la dimension éthique...Hé bien, elle souligne cette étrangeté d'une partie du monde où le terme « intellectuel » se voit automatiquement affligé du qualificatif « musulman », comme s'il était impossible d'être simplement intellectuel ou intellectuel d'une autre confession, ce qui est le cas dans les démocraties. Quant aux intellectuels de nos chers pays libres, elle regrette qu'une partie d'entre eux tombe dans le piège du relativisme culturel, qui consisterait à accepter le port du voile, l'excision... au nom de la tolérance ! ! ! L'on peut aisément déduire ce qu'elle pense des jeunettes de chez nous, inconscientes des enjeux qui se jouent d'elles. Les fanatiques, eux, ne s'y trompent pas...

Comme si la République, la laïcité, le simple bon sens de l'idée d'humanité, n'imposaient pas des limites à ses propres règles, afin de combattre l'intolérance, la bêtise, toute tentative d'exploitation de l'homme ou de la femme par l'homme ! ! ! C'est en ce sens qu'elle achève ce que nous pourrions appeler son pamphlet, partagée entre tristesse et colère, révolte et volonté citoyenne. *A lire et à relire pour tous ceux qui, épris de* ***liberté****, savent qu'il faut se battre pour la conserver !*

Chahdortt Djavann, Bas les voiles ! NRF Gallimard, 2003, 5,50€.

Yves Terrades

Jean-Pierre, chef de rayon à Carrefour

Sacré Jean-Pierre ! Il nous fera toujours rire. Nous avions presque terminé *L'Aiguillon* que vous avez entre les mains. Les articles étaient prêts. Il ne nous restait que la mise en page quand *Carrefour Savoirs,* « le mensuel des loisirs culturels offert par Carrefour », est arrivé dans notre boîte aux lettres et nous a obligé à reprendre la plume.

Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de recevoir ce fleuron de la culture hexagonale, résumons-nous. *Carrefour Studio Chartres* est une publication publicitaire, distribuée gratuitement et qui met en avant certains produits culturels vendus dans les magasins Carrefour de la France entière. Sony Music, Warner Music France, Universal, TF1 Vidéo et autres grands acteurs culturels l'ont financée : plus d'une page sur deux est de la publicité. La plupart des articles « rédactionnels » expliquent en quoi les produits vantés par la pub sont vachement bien et qu'il faut les acheter et que, comme par hasard, ils sont disponibles dans votre magasin Carrefour !

Mais que vient faire notre Jean-Pierre dans cette galère ? Le dernier numéro de ce mensuel de qualité présente l'opération « Carrefour Studio Chartres ». Il semblerait que notre édile n'ait pas tout compris.

Carrefour lui a proposé d'installer deux écrans géants Place des Halles destinés à retransmettre les programmes tournés « dans le magasin et la ville ». Pour le directeur de Carrefour Chartres, il s'agit « d'une occasion exceptionnelle de relier le centre ville et sa périphérie ». D'ailleurs, il remercie chaleureusement « la municipalité qui a soutenu ce projet ». N'en doutons pas, il a, lui, bien compris ce qu'il faisait : grâce à notre pur sang local, il va pouvoir diffuser en plein centre les activités qui se déroulent dans son magasin afin de détourner ceux qui auraient la mauvaise idée de se rendre à la Fnac ou chez Legué.

Jean-Pierre, benoîtement, croit que « les 1.200 associations chartraines méritent bien cette publicité ». Grâce à cette initiative, il estime que « les événements, les produits entrent chez les citoyens, s'invitent chez les consommateurs ». Voilà ce que c'est quand on confond sa carte Pass et sa carte d'électeur, on croit que la culture est un catalogue promotionnel !

Pauvre Jean-Pierre ! Il est persuadé que l'initiative de Carrefour permettra à Chartres « d'entrer dans [le] village culturel mondial ». Il ne s'est pas aperçu que sur les 120 « dates à retenir » pour lesquelles les billets sont « en vente en magasin Carrefour », aucune ne se déroule à Chartres … alors que de grandes villes telles Savigny-le-Temple, Cournon d'Auvergne, Moissy-Cramayel voire Sannois ou Marsac-sur-L'Isle sont, elles, concernées !

Certains, mais qui sont alors vraiment de mauvais esprits, disent que si Jean-Pierre a froidement liquidé les maisons de quartier et qu'il se met ainsi en cheville avec Carrefour, c'est parce qu'il préfère un poste de chef de rayon à celui d'animateur social lorsqu'il aura perdu ses mandats électifs.

Les commerçants du centre ville, obligés de payer le parking de leurs rares clients pour ne pas qu'ils se rendent dans les centres commerciaux de la périphérie, pensent plutôt qu'il est tout simplement … un pur sang !

Raoul Volfoni

Courriers

Une réaction à l'article « Point de vue : de l'autre côté de la lumière et du parfum », paru dans L'Aiguillon 35 et signé Barbouze de chez Fior.

De l'autre côté de la lumière et du parfum, il y avait nous : les « soi-disant » artistes placés dans la cour de la Maison de l'Archéologie. Mais tes pieds ne t'ont pas porté jusque-là, n'est-ce pas ? On a beau blablater, ergoter, jacasser sur cette fête JPGienne, nous, nous étions avec nos deux bouts de ficelle et nos lampes pour présenter des peintures et des poèmes dans un autre style … et même, Monsieur (voire Madame … voire Mademoiselle), un style O-ri-gi-nal ! Mais bien sûr, bien sûr, il vaut mieux s'en prendre à nos « têtes couronnées » qu'à louer nos « sabots empaillés ». Comment voulez-vous qu'il en soit autrement ? Il n'y en a que pour les maudits et les affamés : whouah ! Les belles couleurs criardes ! Quelle belle lumière ! Et ce feu !! Tu as vu ce feu !! Et nous, nous siouplait. Ah ! Oui … amusant … bon, on passe quoi aux infos ? Et voilà, à nous les oubliettes, le pain, l'eau et l'assurance de ne pas recommencer l'année prochaine. Faut qu'ça brille sinon les pies elles volent pas !

Mais revenons à notre existentialisme… M.Mme, Mlle Barbouze, tu aurais pu au moins venir nous rendre une p'tite visite, tu t'serais marrée à lire des trucs compliqués et à regarder de vraies couleurs posées autres que sur une façade triste. Mais non, tu n'es pas venue … Quelle déception ! Quelle déception (bis) en te lisant de ne m'être même pas retrouvé sous ta plume vervante. Vraiment là est toute ma déception (ter) et ma grande rage (je n'ai rien contre le fait de taper sur les « J » PG et M, casser du sucre, c'est bien mais parfois coller du coton c'est mieux), puisque partout c'est toujours les mêmes qu'on présente. J'aurais dû me faire maire, tiens…

Les frères flingueurs

SOS SAMU : « Sauvez nos âmes puisque vous ne sauvez pas nos corps »

Suite à des témoignages d'usagers du SAMU et des médecins de garde, il apparaît que les dysfonctionnements dans le service médical d'urgence de notre région chartraine sont fréquents. Le SAMU décide d'intervenir ou non en interrogeant simplement le malade (qui n'est pas un professionnel) sur les symptômes constatés ! Comment peut-on juger de l'état d'un malade par téléphone, et souvent le laisser seul avec sa souffrance ? A qui doit-on faire confiance ? Heureusement, messieurs les pompiers, vous êtes là ! A quoi sert le SAMU ? Quelle galère d'être malade et pas en état de se déplacer dans cette région ! La solidarité dont on nous parle si souvent doit-elle être absente du milieu médical ? Cherche-t-on à faire des économies de santé en laissant les gens chez eux ? L'argent du contribuable n'est-il pas distribué dans des priorités politiques au détriment de la santé publique ? Cependant que les Pompes Funèbres restent à la charge de chacun d'entre nous ! Nous, les victimes d'un système de santé de plus en plus laxiste, nous devons nous débrouiller seuls, afin de ne pas finir dans un trou trop tôt ! Et si l'on créait un SOS Médecin ?

Les déçus du système

Il n'y a pas qu'une seule rivière à Chartres ; vous le découvrirez dans le prochain Aiguillon, à paraître début janvier, sous la plume d'Horace Lenain.